



Vigne

N°12
16/06/2020



Animatrice filière

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

k.barriere@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

marion.pompier@correze.chambagri.fr

Rédactrice :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,**

avec l'appui de Virginie VIGUES

**Chambre d'agriculture
du Tarn**

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

Reproduction partielle autorisée

avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal

Nouvelle-Aquitaine Vigne /

Edition Limousin N°XX

du XX/XX/XXXX »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur **Formulaire d'abonnement au BSV**

Ce qu'il faut retenir

Mildiou

- Symptômes sur grappes constatés.
- Risque de contamination faible à moyen.

Oïdium

- Présence sur baie en cépages sensibles.
- En parcelle saine le risque se termine avec le stade fermeture.

Erinose

- Présence notable de symptômes sur jeunes feuilles.

Météo

Faits marquants de la semaine écoulée

La semaine dernière a été perturbée. Les épisodes pluvieux se sont encore succédés pour un cumul de 70 mm à Verneuil, 46 mm à Branceilles et seulement 17 mm à Objat.

Un épisode de grêle a été enregistré la semaine dernière et a causé des impacts sur baies sur les secteurs de Queyssac-les-Vignes, la Chapelle aux Saints et Verneuil sur Vienne.

Prévision pour la semaine du 17 au 23 juin

Une accalmie semble se dessiner pour la fin de semaine.

		Mer 17	Jeudi 18	Vend 19	Sam 20	Dim 21	Lun 22	Mar 23
19	Températures	13-18	12-19	12-22	12-22	12-24	14-26	14-28
	Tendances							
87	Températures	10-16	10-17	10-19	11-19	11-19	11-21	14-24
	Tendances							

Stades phénologiques

	Zone Haute-Vienne	Zone Corrèze
Pinot noir	Grain de la taille d'un plomb	/
Gamay		
Chardonnay	/	Début fermeture de la grappe
Chenin	/	Grains de la taille d'un petit pois
Sauv. blanc	/	
Merlot	/	
Cabernet franc	/	
Cabernet sauv.	/	

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

Situation au vignoble

Une tache sporulée, plutôt ancienne, est observée sur le Chardonnay dans le secteur de Brivezac. Des symptômes sur grappe (rot brun) sont également observés en cépage gamay sur Branceilles.

Aucun symptôme n'est observé ni sur les autres secteurs ni sur le témoin non traité.

Hors réseau, sur parcelle non traitée, des symptômes sont toutefois visibles.

Modélisation (Potentiel système - IFV)

J = 15 juin

Situation de J-7 à J :

La pression exercée par le mildiou est en hausse sur les secteurs les plus arrosés (Verneuil et Branceilles) et poursuit toujours sa baisse sur le secteur d'Objat. Cependant, elle reste encore à ce jour à un niveau faible sur l'ensemble des secteurs.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées uniquement sur le secteur de Verneuil le 8 juin. Ces contaminations ont pu être localement de forte intensité. Ailleurs, les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

Aucune sortie de tache issue d'une contamination épidémique n'était à attendre au cours de la semaine écoulée.

Simulation de J à J+10 :

La pression exercée par le mildiou sur la Corrèze et la Haute Vienne devrait rester encore et toujours à un niveau faible.

De ce fait, les seuils pour engendrer le déclenchement de la modélisation de contaminations épidémiques restent élevés :

- 30 mm cumulés (par exemple 5+8+10 mm) sur le secteur de Verneuil
- 25-30 mm en une fois sur les secteurs d'Objat et Branceilles

Les taches issues des contaminations épidémiques survenues entre le 8 juin (Verneuil) devraient être visibles à partir du 18 juin.

Évaluation du risque :

De nouvelles contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'avec des cumuls de 25-30 mm.

Compte tenu des prévisions météorologiques prévues pour cette semaine, le risque de contamination est donc faible à moyen pour cette semaine.

Observez votre végétation pour détecter la sortie des premières tâches.

Oïdium (*Uncinula necator*)

• **Situation au vignoble**

Des sorties d'Oïdium sur baie sont relevés sur 2 parcelles de Chardonnay secteur Allasac (parcelle à historique) et de Queyssac-les-Vignes.

Évaluation du risque :

Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

Mesures prophylactiques : favorisez l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Black rot (*Guignardia bidwellii*)

• **Situation au vignoble**

Des symptômes restent visibles sur de nombreuses parcelles, mais il n'y a pas d'évolution cette semaine.

Évaluation du risque :

Le stade de sensibilité maximale des grappes est le stade nouaison et perdure jusqu'à la fermeture de la grappe : attention en cas de pluie.

Botrytis (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison (déroulement quasiment optimal cette année) ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles (maîtrise de la vigueur, aération des grappes, bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium).

Évaluation du risque : une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charges importantes, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe... Et parcelles grêlées éventuellement !

Le prochain stade important dans la gestion de ce bio agresseur est « Fermeture de la grappe ».

Vers de la grappe

Pour rappel :

Le réseau national suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappe ait été constatée. Un réseau de 4 pièges est mis en place sur notre vignoble. Il permet une surveillance régulière des tordeuses : Allasac (19), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19). En parallèle le vignoble de Branceilles, dans le cadre de son GIEE, et des vigneron indépendants du groupe 30000 mettent en place des pièges alimentaires sur des parcelles complémentaires afin de suivre la présence ou non de ce ravageur sur des parcelles suspectées.

• Situation au vignoble

Pas de capture cette semaine. Le risque est faible.

↳ Pièges d'Allasac et de St Julien Maumont non relevés pour cause de respect de délai de Ré-entrée dans les parcelles.

Flavescence dorée

La flavescence dorée est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Il est transmis par un insecte vecteur, *Scaphoïdeus titanus*, de la famille des cicadelles. Cette maladie est toujours très présente dans les vignobles. La lutte contre l'insecte vecteur et l'arrachage des vignes infectées sont aujourd'hui les seuls moyens de ralentir la progression de la maladie dans les vignes en place.

La lutte doit être collective pour être efficace. Les dates de traitement sont communiquées par arrêté disponible [ICI](#)

*Pour rappel date éclosion de *Scaphoïdeus titanus* : **12 mai en CORREZE secteur BRANCEILLES***

Autres observations

Les symptômes d'érinose progressent de manière plus importante sur jeunes feuilles.

Photo Erinose – CA81



Les maladies du bois (forme lente) s'expriment également de manière notable.

Prochaine publication, le mardi 23 juin 2020

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et les producteurs du GIEE de Branceilles, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du GIEE « Miel des Muses », les producteurs du groupe 30000 VIGNE Limousin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".